

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 9 AVRIL 2025

OBJET / GAIA : Réhabilitation du mur à gauche : demande de subventions et approbation plan de financement.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 27 mars 2025.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 22
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, M. Alain Boscq, M. Xavier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Marie Aristizabal, adjointe, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Procuration : Mme Marie Aristizabal à Mme Yolande Huguenard ; M. Jean-Jacques Lassus à M. Christian Devèze ; Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries ; M. Jean-François Lacosta à M. Peio Etxeleku ; Mme Argitxu Hiriart-Urruty à Mme Nathalie Aïçaguerre ; Mme Amaia Beyrie à M. Alain Boscq.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

M. Eyherachar, conseiller délégué, rappelle que depuis près de dix ans, la commune a eu à cœur d'encourager la pratique sportive, que celle-ci soit récréative ou conduite dans une optique de compétition. Témoigne de cette volonté plusieurs projets ambitieux que la commune a porté, telle que la création du skate-park ou encore celle du tennis couvert.

Le complexe sportif Michel Labèguerie constitue une belle structure mise à la disposition de tous les administrés. La commune entend assurer la pérennité et la modernisation du complexe afin de lui permettre de répondre aux enjeux, notamment environnementaux, qui ne manqueront pas d'être soulevés dans les années à venir.

Par délibération en date du 7 novembre 2022, le Conseil municipal avait approuvé le projet de travaux de réhabilitation du mur à gauche et le lancement d'une procédure de mise en concurrence pour l'attribution des marchés de travaux.

Un avis d'appel public à candidatures avait été lancé. Cet appel s'est achevé le 26 décembre 2024, la commission marchés à procédure adaptée s'est réunie le 24 janvier 2025 pour la présentation du rapport d'analyse des offres. Par décision du 14 février 2025, le Maire avait décidé de la signature des marchés de travaux correspondants.

Le début des travaux est programmé sur la première semaine du mois de juillet 2025. L'Agence Nationale du Sport a lancé un appel à projet le 14 mars 2025 et le projet porté par la commune s'inscrivant bien dans les objectifs portés par celui-ci, elle se propose de déposer un dossier de demande de subvention.

Il en va de même du fonds de concours (enveloppe du pôle) de la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui nécessitait, avant demande, de disposer d'un coût précis de réalisation du projet. Les marchés ayant été signés, la subvention peut donc être sollicitée.

Aussi, le montant global de l'opération, comprenant les tranches fermes, les Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) choisies et toutes les tranches optionnelles susceptibles d'être affermies, s'élèvent à 1 936 614,33 €. C'est sur cette base qu'il convient de solliciter les subventions susmentionnées pour le projet de réhabilitation du mur à gauche.

Ce montant se répartit comme suit entre les différents postes :

| Réhabilitation du mur à gauche | | | | |
|--|-----------------------|--|-----------------------|-------------|
| Dépenses HT | | Recettes | | |
| Détail | Montant HT | Cadre de financement | Montant | Pourcentage |
| Frais d'étude, de maîtrise d'œuvre et de contrôle technique | 109 794,94 € | DETR 2024 | 159 135,00 € | 8,22 % |
| Total travaux (hypothèse toutes tranches optionnelles affermies) | 1 826 819,39 € | Département - Appel à projets | 341 190,00 € | 17,62 % |
| TOTAL | 1 936 614,33 € | CAPB - Fonds de concours - enveloppe du pôle | 136 251,00 € | 7,04 % |
| | | Agence Nationale du sport | 387 322,87 € | 20,00 % |
| | | Autofinancement | 912 715,46 € | 47,13 % |
| | | TOTAL | 1 936 614,33 € | |

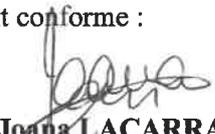
Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. Eyherachar et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE M. le Maire à solliciter l'ensemble des partenaires de la commune pour obtenir le maximum de subventions,

AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier et accomplir tous les actes y afférents afin de permettre le bon déroulement de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :


Joana LACARRA

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria




Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza